# DE WILLE DE ROUTE

# CLUBS & SECTIONS

JANVIER 2021





**DVT**: FEUILLE DE ROUTE CLUBS & SECTIONS

# Clubs & sections votre feuille de route

Cheville ouvrière du mouvement, le club ou la section handisport constitue l'acteur de terrain. Il fait vivre l'activité au plus près des licenciés.

Depuis votre projet sportif, vous proposerez un maximum de trois actions via <a href="https://lecompteasso.associations.gouv.fr">https://lecompteasso.associations.gouv.fr</a>

Votre demande sera étudiée dans un premier temps par votre comité départemental, ou régional si absence de CDH. ATTENTION: les associations affiliées à plusieurs fédérations peuvent effectuer autant de demandes que d'affiliations sur leur Compte Asso. Une même action ne peut pas être présentée au titre de deux fédérations.

Le seuil minimum de subvention reste à 1500 € par structure, réduit à 1000 € en cas de siège social en ZRR, contrat de ruralité ou bassin de vie comptant au moins 50% de sa population en ZRR.

À noter : les montants indiqués ci-dessus sont définis par les directives de l'ANS.

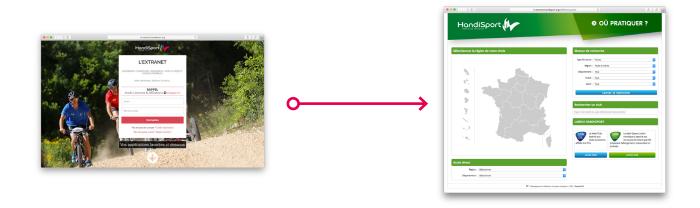
#### Pour bien démarrer

#### MERCI DE METTRE À JOUR VOS DONNÉES

Les informations que vous avez indiquées sur <u>licences.handisport.org</u> au moment de votre affiliation apparaissent en temps réel dans l'annuaire des structures handisport « Où Pratiquer ? » <u>annuaire.handisport.org</u>



C'est pourquoi il est indispensable que vous renseigniez cet outil avec le plus grand soin.



**DVT**: FEUILLE DE ROUTE CLUBS & SECTIONS

#### Les Prérequis

Nous avons identifié des éléments indispensables pour un club ou une section handisport. Ceux-ci constituent les prérequis à la participation au dispositif de valorisation territoriale :

- Déposer sa demande dans les délais sur « Le Compte Asso »
- ➤ Écrire un Projet Sportif de Territoire (PST) : diagnostic force faiblesse, ressources, objectifs à court, moyen ou long terme, critères d'évaluation
- ▶ Être affilié au cours des saisons 2019-20 et 2020-21
- ➤ Mettre à jour son profil, lieux de pratique et liste des sports proposés régulièrement, dans l'Extranet
- ➤ Organiser ou co-organiser un événement ou une action par saison au niveau départemental visant au recrutement de nouveaux sportifs.

#### Critères d'évaluation

- > Nombre de licenciés
- > Régularité de la pratique
- > Cohérence de vos actions au regard de votre projet et de votre feuille de route
- ➤ Analyse de vos actions par votre CDH
- > Valorisation des clubs labellisés

## Jusqu'à 3 actions dans 2 thématiques

Vous pourrez présenter un maximum de 3 actions dans l'une ou les deux thématiques suivantes : "Sport pour Tous" et "Soutien à la Vie Sportive".

#### Vos actions / Sport pour tous



Organisation d'une École de Sport Jeunes + d'infos



Actions sportives ciblées avec les partenaires externes : associations nationales de PSH, prothésistes, militaires, fédérations scolaires, comités départementaux homologues...



Actions sportives hors compétition :

HandiKids Tennis de table

Basket tournois 3x3

Journées Pass à l'eau...

Autres actions : contacter les commissions sportives



Sports de nature : Programme High Five + d'infos



Établissements / Pep'S:
Programme d'éducation physique et sportive en établissement pour le grand handicap.
+ d'infos



Handisport-Santé:
Programmes Handi' Form
et Handi' Moov
+ d'infos

#### Vos actions / Soutien à la vie sportive



Accompagnement de sportifs vers les stages et compétitions régionales et nationales.



Cycles et créneaux réguliers de pratique d'initiation et perfectionnement.



Action contribuant à la **relance des activités** du club post Covid.

À SAVOIR : Les séjours sportifs ne seront pas pris en considération dans le cadre du DVT et continuent de fonctionner en appel à projet ANCV.



### **Une question?**



**CONSULTEZ NOTRE FAQ** 

dvt.handisport.org



**OU SINON, ÉCRIVEZ-NOUS!** 

dvt@handisport.org

